

DEMISSION DE FONCIERE DE PARIS SIIC DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EUROSIC

Le Conseil d'Administration d'Eurosic (« la Société »), réuni le 22 février 2017, a pris acte de la démission de la société Foncière de Paris SIIC de son mandat d'administrateur de la Société et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Le Conseil d'Administration d'Eurosic est ainsi composé de :

- Monsieur Yan PERCHET, Président Directeur Général
- Madame Pascale BESSES-BOUMARD¹
- Monsieur Jean-Louis CHARON¹
- Monsieur François COUCHOU-MEILLOT
- Madame Dominique DANIEL¹
- Madame Stéphanie FRACHET¹
- Monsieur Benoit HERAULT¹
- ACM VIE Mutuelle, représentée par Madame Pascale BONNET
- BATIPART IMMO EUROPE (Groupe Batipart), représentée par Monsieur Charles RUGGERI
- COVEA COOPERATIONS (Groupe Covea), représentée par Monsieur Philippe NARZUL
- PREDICA (Groupe Crédit Agricole Assurances), représentée par Madame Françoise DEBRUS
- DEBIOPHARM HOLDING SA, représentée par Madame Valérie CALVAYRAC (censeur)

A propos d'Eurosic

Eurosic est une société d'investissement immobilier cotée (SIIC) avec un patrimoine évalué à plus de 6,7 milliards d'euros² (5,8 milliards d'euros en quote-part de détention) principalement composé de bureaux, situés à Paris, en région parisienne et dans les grandes métropoles régionales.

L'action Eurosic est cotée à Euronext Paris - Compartiment A sous le code ISIN FR0000038200.

Relations investisseurs et presse

Eurosic

Nicolas Darius

Directeur Finances

Tél : +33 1 45 02 24 73

n.darius@eurosic.fr

Pour plus d'informations : www.eurosic.fr

¹ Administrateurs indépendants

² 30 juin 2016, *proforma* de l'acquisition de Foncière de Paris